



IN HOC SIGNO VINCES

La "Croix"

309 RUE SAINT-PAUL  
boite de Poste 388

JOSEPH BEGIN  
Directeur-Propriétaire

Téléphone: Bell Main 6174.

# La Croix

Le Samedi, 2 Septembre 1911. Vol. IX, No 22

JOURNAL CATHOLIQUE

309 RUE SAINT-PAUL, MONTRÉAL

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

ABONNEMENT

(Payable d'avance)

CANADA

1 an, \$2; 6 mois, \$1.00

EN VILLE

(par la poste)

1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25

ÉTATS-UNIS

STRANGER (Union postale)

1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25

Un numéro, 5 sous

## Preuve d'un complot entre l'Amirauté anglaise et M. Laurier

### Le "Daily Chronicle", de Londres, avoue que la marine du Canada participera forcément aux guerres de l'Empire

Un document très important vient de nous arriver de Londres au sujet de notre marine de guerre.

C'est un article du *Daily Chronicle*, journal officieux du gouvernement anglais, expliquant à ses lecteurs que les marines du Canada et de l'Australie, en dépit du 1er paragraphe de leur statut sauvegardant apparemment leur autonomie, ont été créées pour le service de l'Angleterre et que forcément elles feront ce service en temps de guerre, quand même le Canada et l'Australie voudraient s'y opposer.

Le morceau est à lire de la première à la dernière ligne. Il jette sur cette question si controversée un rayon de lumière qui nous la fait voir sous son vrai jour.

Le *Daily Chronicle* dit donc :

« Un état-major impérial est en voie d'organisation; des sections de ce département sont à l'œuvre en Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Chaque Dominion arrange ce service suivant les conditions locales et suivant sa propre ligne de conduite en matière de service militaire.

« Mais cette complète autonomie s'exerce, par la libre volonté de tous les Dominions, de manière à constituer en cas de guerre une coopération efficace.

« Plus importantes encore sont les conventions conclues par l'Amirauté britannique avec le Dominion du Canada et la Fédération australienne au sujet de la marine. Autonomie et coopération combinées caractérisent l'esprit de ces conventions.

« Les services navals et les forces des Dominions seront sous les ordres exclusifs de leurs gouvernements respectifs; mais le personnel naval sera interchangeable, les règlements d'instruction et de discipline seront les mêmes, de sorte qu'en cas de guerre les flottes unies pourront agir en parfaite harmonie. Le Canada et l'Australie auront leurs stations distinctes et tout mouvement de leurs vaisseaux en dehors de ces stations sera notifié à l'Amirauté britannique. Les vaisseaux australiens et canadiens ne se rendront dans un port étranger qu'avec l'assentiment de l'Amirauté britannique et du ministère britannique des affaires étrangères, etc.

« Bref, les difficultés qui peuvent naître de l'autonomie des flottes sont réduites à un minimum, tandis que les facilités pour une coopération efficace en cas de guerre reçoivent leur développement maximum.

« Qu'arriverait-il en cas de guerre? L'article 16 de la convention dit: « En temps de guerre, lorsque la marine d'un Dominion a été mise, en tout ou en partie, au service du gouvernement impérial par les autorités du Dominion, les vaisseaux de ce Dominion formeront partie intégrante de la flotte britannique et resteront sous les ordres de l'Amirauté britannique pendant la durée de la guerre. »

« Mais cet article, objectera-t-on, est conditionnel: car il ne s'applique que lorsque une escadre de Dominion a été mise à la disposition de l'Empire. Les gouvernements des Dominions peuvent prêter cette aide

ou ne pas la prêter, et sir Wilfrid Laurier nous avertis que le Canada ne nous la prêterait que s'il donnait son approbation à la guerre. Cette condition peut nous paraître désagréable, elle était fatale: car sans elle l'autonomie des Dominions souffrirait une atteinte et leur autonomie est le grand point qu'ils sont résolus à maintenir.

« Il y a peu à craindre cependant que cette condition affaiblisse dans la pratique la défense commune de l'Empire. Chaque fois que l'empire paraîtra menacé, les Dominions viendront à son assistance. Ce fut au moment où courut le premier bruit d'un danger possible, menaçant la suprématie navale de l'empire, que furent faites les premières offres d'assistance des Dominions et c'est de ce mouvement que sont nées les marines des Dominions.

« La coopération des Dominions combinée avec leur autonomie ne sera pas moins assurée et elle sera plus efficace. A l'heure des difficultés ou du péril, toutes les flottes seront sur la même ligne de bataille et ne formeront plus qu'une flotte pour la défense d'un drapeau unique et du même trône. »

Après avoir lu ce document, peut-on douter un seul instant que la marine du Canada, qui nous coûtera les yeux de la tête, ne fasse pratiquement partie intégrante de la marine impériale en temps de guerre?

« Bref, dit le *Daily Chronicle*, les difficultés qui peuvent naître de l'autonomie des flottes sont réduites à un minimum, tandis que les facilités pour une coopération efficace en cas de guerre reçoivent leur développement maximum. »

Pour préciser davantage la portée du statut arrêté par l'Amirauté anglaise et les représentants du gouvernement canadien, le grand journal anglais ajoute :

« A l'heure des difficultés ou du péril, toutes les flottes seront sur la même ligne de bataille et ne formeront plus qu'une flotte pour la défense d'un drapeau unique. »

Ces textes sont clairs et se passent facilement de commentaires.

Ils sont une confirmation autorisée de nos écrits sur cette question.

Ils sont plus que cela, encore. Ils prouvent que M. Laurier, connaissant bien toutes les conséquences de la loi Brodeur, sachant bien qu'il nous attachait par cette marine aux guerres futures de l'empire, a joué, en Angleterre, lors de la dernière conférence impériale, le rôle de conspirateur contre les intérêts bien entendus du Canada.

Après avoir sacrifié les droits des catholiques de l'Ouest sur l'autel du pouvoir, il lui restait d'offrir à messieurs les Anglais notre argent et notre sang. Eh! bien; c'est fait. L'œuvre de M. Laurier est consommée! Applaudissez Barthe et d'Hellencourt, Lemieux et Béland, écrivains du Canada et de la Presse! Applaudissez donc encore!

JOSEPH BEGIN.

## Un centre aux Communes

Nos lecteurs nous pardonneront si nous écrivons sur la politique du jour un peu plus que d'habitude.

Nous savons bien que la politique, par elle-même, n'a régénéré aucun pays, ni relevé aucune société, ni réformé aucun peuple; qu'elle est, au contraire, de nature à empêcher les vrais éléments régénérateurs d'avoir leurs effets salutaires. C'est pourquoi nous nous sommes toujours tenu à l'écart des partis politiques afin de n'être pas entraîné dans leurs luttes intestines et souvent fratricides, et de pouvoir au besoin guider le peuple dans le dédale de leurs sophismes, de leurs erreurs, de leurs exagérations, de leurs mensonges et même de leurs calomnies.

Si nous favorisons, dans cette lutte électorale qui se terminera le 21 septembre, les oppositionnistes de la province de Québec, c'est que nous espérons, voir sortir de leurs rangs quelques esprits supérieurs qui sauront mettre de côté l'envie de gouverner pour s'organiser, dans l'intérêt public, en un groupe composé surtout de *Canadiens français* dans lequel pourraient entrer quelques Anglais aux vues droites et dont la mission consisterait à empêcher tout gouvernement de commettre une injustice, de consacrer une erreur ou de voter une mauvaise loi. En un mot, ce centre, ux Communes, serait le fidèle gardien des intérêts du peuple et contre les Laurier et contre les Borden.

En certains milieux, on voudrait substituer à cette conception d'un cen-

tre, au Canada, un nationalisme purement canadien cherchant à englober les factions oppositionnistes actuelles, même avec tous leurs vices de naissance, afin de devenir tout d'un coup capable de renverser M. Laurier.

C'est une fausse tactique. Nous le répétons, ce nationalisme fera fausse route; il deviendra aussi nuisible que les autres partis politiques, s'il s'écarte de l'idée canadienne-française, s'il en fait en quelque sorte abstraction.

On dira peut-être: « Mais ce centre suscitera des luttes de races. »

Nullement. Il n'aura qu'à être juste pour conquérir l'estime des honnêtes gens de toutes les races qui se développent dans ce pays.

Il aura d'autant plus de prestige qu'il sera moins intéressé; il sera d'autant plus écouté qu'il parlera moins souvent le langage du partisan haineux et ambitieux.

Travaillons donc ardemment à créer à Ottawa ce centre si désirable. Les circonstances s'y prêtent assez bien. La plupart des candidats oppositionnistes de la province de Québec, s'ils sont élus, seront heureux, nous n'en doutons pas, de contribuer à sa formation.

Aux électeurs de les supporter de leur vote avec enthousiasme.

Sur soixante-cinq représentants qu'ils ont à choisir, nous espérons qu'ils sauront en donner au moins la moitié à cette généreuse idée.

JOSEPH BEGIN

## M. Monk et M. Borden

M. Monk n'assistait pas au ralliement tory de M. Borden, mardi soir, à Montréal.

La scission entre son groupe et celui du chef de l'opposition est donc scellée.

Tant mieux!

Le Canada rage. Il aurait bien voulu, dans cette circonstance, voir le député de Jacques-Cartier à côté de M. Borden, afin de se donner l'avantage de montrer à ses lecteurs au moins une preuve du fameux pacte Borden-Monk dont il parle tant dans ses colonnes sans jamais donner le moindre indice de son existence.

Par son abstention éclatante à l'assemblée des tories de Montréal, M. Monk a clairement affirmé de nouveau qu'il saurait, quoi qu'il arrive, défendre envers et contre tous les grands principes pour lesquels il se dépense si généreusement depuis une couple d'années.

J. B.

## M. Gustave Boyer en quête d'honneurs maçonniques

M. Gustave Boyer, libéral, brigade de nouveau les suffrages des électeurs du comté de Vaudreuil.

M. de Léry MacDonald, un intelligent Canadien, aussi français de langue, de foi, de mœurs et de coutumes que nous-même, est son adversaire.

M. Gustave Boyer n'est pas un vétérinaire aux ambitions médiocres! Soigner des chevaux et des vaches malades, ça paie peut-être, mais ça n'illustre guère son homme.

Un jour donc, il prit envie à Gus-

tave de devenir célèbre.

Pour cela, il pensa qu'il n'avait rien de mieux à faire que de ceindre le tablier de peau de cochon des frères.

Il alla frapper à la porte de l'*Emancipation*, de Montréal.

Godefroy le reçut à bras ouverts et il fut bombardé franc-maçon dans le plus grand secret.

Tout allait bien; les honneurs allaient venir, quand tout à coup un rayon de lumière dirigé sur la loge jeta la consternation dans l'âme de Gustave.

Il se sentit découvert et il se mit à songer :

« Car, que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe? »

Que penseraient ses électeurs s'ils savaient que leur député est franc-maçon. Sûrement, ils l'enverraient se promener chez ses chevaux et ses vaches, aux prochaines élections.

C'était sa grande préoccupation.

La crainte de l'électorat causée par le rayon de lumière était devenue chez lui le commencement de la sagesse.

Aussitôt, il pria les gens de la loge de rayer son nom de la liste des *émancipés* (1) et, l'œil rassuré, il attendit le cours des événements, espérant avoir échappé par ce stratagème à la vindicte du peuple.

Il se trompait. Son méfait devait être rendu public. Il le fut par la *Croix*.

Il appartient maintenant aux électeurs catholiques et protestants, mais surtout aux catholiques du comté de Vaudreuil de renvoyer à ses clients et à ses clientes ce vétérinaire en quête de célébrité maçonnique

PIERRE LEMOINE

(1) Voir la brochure intitulée *La Loge*, l'*Emancipation*, à la page 13e.

## La Politique

LA "PRESSE" ET SON INDÉPENDANCE

La *Presse* a une indépendance très libérale. Sympathique à M. Laurier et à sa politique concernant la marine, sûrement, elle l'est aux yeux de tous ceux de ses lecteurs qui savent lire entre les lignes. Combien a-t-elle reçu des ministériels pour chanter leurs gloires? Il serait intéressant de voir ce magot.

PAUVRE SAINT-JACQUES!

Pauvre Saint-Jacques! Lapointe d'un côté et Asselin de l'autre. Il n'a certes pas l'embarras du choix.

GUSTAVE BOYER

L'ex-frère. Gustave Boyer n'aurait jamais cru que ses coïncidences avec la loge seraient connues. On lui avait tant promis que ce secret ne serait jamais dévoilé! Mais les murs parlent et les voisins entendent; n'est-ce pas, Gustave!

LE "CANADA"  
Le ton du *Canada* ne diminue pas. C'est que la fontaine ministérielle qui alimente sa caisse est intarissable et que plus elle coule abondamment, plus il crie fort. Brave journal!

M. BOURASSA

M. Bourassa fait depuis quelques jours de larges trouées dans les rangs de la marine. Il est devenu le point de mire des balles et des boulets des journaux créchards. Mais il ne s'en porte pas moins bien.

LE "HERALD"

Le *Herald*, il y a quelques semaines, avait pris des allures d'indépendance. Aujourd'hui il est plus ministériel que jamais. Quelqu'un aurait-il passé à ses bureaux et aurait-il laissé glisser discrètement un petit sac d'écus dans sa caisse?

ANDRÉ CHAUVÉAU.

N'OUBLIEZ PAS

N'oubliez pas de payer votre abonnement à la "Croix".

## Encyclique de S. S. Pie X aux Archevêques et aux Evêques du Canada

### Le Concile Plénier



Aux Vénérables Frères, les Archevêques et les Evêques du Canada

PIE X, PAPE

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique.

Bien que jusqu'ici Nous n'ayons pas répondu à la lettre collective que vous Nous avez envoyée à l'occasion de la clôture solennelle du Premier Concile Plénier de l'Eglise du Canada, vous devez croire qu'elle Nous a été très agréable. Maintenant que par un jugement du Siège Apostolique les actes de ce Concile ont été reconnus et approuvés, Nous avons jugé à propos de vous envoyer une lettre de félicitation.

Nous avons donné, ce Nous semble, des témoignages non équivoques de Notre profonde affection pour l'Eglise du Canada, lors du célèbre Congrès, tenu à Montréal, en l'honneur de la très sainte Eucharistie, ainsi que durant la célébration du troisième Centenaire de la fondation de la ville de Québec. Cette même constante affection chez Nos Prédecesseurs est un fait bien connu. Certes, pour que cette Eglise du Canada soit arrivée peu à peu à son développement actuel, il a fallu le concours de bien des causes: il a fallu la prudence de ces hommes très illustres qui ont été ses fondateurs; il a fallu le courage et l'énergie de

ceux qui ont dépensé pour elle jusqu'à leur vie; il a fallu le zèle de l'un et de l'autre clergé, la sollicitude et les soins des évêques qui successivement l'ont gouvernée; mais par-dessus toutes choses, il a fallu la bienveillance et l'affection toute paternelle des Pontifes Romains qui, à travers toutes les vicissitudes des temps, n'ont cessé de la secourir et de travailler à sa prospérité. De là, ces liens très étroits d'affections qui vous unissent tous au Siège Apostolique et qui, affermissant l'union du clergé et du peuple entre eux et avec leurs évêques, apportent un surcroît de force à vos intérêts. Nous ne pouvons oublier les autorités civiles, dont l'équité et la sagesse se recommandent spécialement en ce qu'elles ne restreignent pas odieusement, comme il n'arrive que trop souvent, le pouvoir religieux; mais, lui accordant pleine et entière liberté. La prospérité de la chose publique sera d'ailleurs d'autant plus grande que l'influence religieuse aura pénétré plus avant dans la vie des hommes.

Aussi, pour ranimer l'esprit chrétien dans vos provinces, pour pousser les bons à la pratique constante du bien, pour renouveler, en quelque sorte la vigueur de l'Eglise du Canada, vous avez, semble-t-il, trouvé le meilleur moyen dans la tenue d'un Concile Plénier. Nous vous félicitons de tout cœur de son heureuse issue. Il Nous a été très doux d'apprendre que les citoyens de la ville de Québec — cette ville illustre, choisie à bon droit comme siège du Concile, puisqu'enfin la première elle a reçu la sagesse chrétienne et l'a répandue à travers le Canada — vous ont comblé, vous, les Frères du Concile, des plus délicates attentions et des plus grands honneurs; que les magistrats civils vous ont donné des marques de la plus profonde vénération; à vous tous et surtout au prêtre distingué

qui, en qualité de Délégué Apostolique, Nous a représenté au milieu de vous; et, par-dessus tout, qu'au milieu des questions les plus controversées et les plus difficiles vous ayez conservé la plus parfaite harmonie.

Nous avons la ferme conviction que vos consultations et vos décisions, si elles sont diligemment observées, ce dont Nous ne doutons pas, porteront d'excellents fruits. Mais, bien que vous compreniez vous-mêmes quels doivent être vos efforts pour faire face aux besoins du temps présent, et que d'ailleurs vous en ayez fait l'objet non seulement de vos délibérations, mais encore de vos exhortations dans votre lettre synodale adressée au clergé et au peuple; certains points, cependant, Nous semblent exiger de votre part une attention toute spéciale. Et d'abord, Nous voulons qu'avec prudence mais aussi avec persévérance vous efforciez à faire disparaître complètement tout ce qui produit, en ce moment même, à cause des différences de races et de langue, des divergences d'opinions parmi les catholiques. Et, en effet, rien ne convient mieux à des hommes qui ont une même foi et appartiennent à une même société religieuse que de vivre ensemble dans une parfaite union d'esprit; rien aussi n'est plus nécessaire que cette concorde pour promouvoir les intérêts de la religion dans toute l'étendue de votre vaste pays.

Puis, ne cessez d'exhorter les catholiques de se montrer tels dans leur vie publique que dans leur vie privée. Car, c'est en vain que Nous travaillons à « tout restaurer dans le Christ », autant que cela se peut, si l'esprit du Christ, en même temps qu'il sanctifie les mœurs des individus et la société domestique, n'atteint les institutions civiles.

A cet effet, comme il est de toute nécessité que les lois de la sagesse chrétienne soient connues de tous, il vous faudra veiller, Vénérables Frères, vous et tous ceux qui ont charge d'âmes, à ce que dans les écoles primaires l'enseignement religieux non seulement ne manque pas, mais encore, à ce qu'il y soit donné chaque jour à des heures fixes; et cela, de telle sorte que les enfants acquièrent, à la fois, et une parfaite connaissance et un grand amour de l'Eglise leur Mère et des célestes doctrines qu'elle leur offre. Quant aux collèges et académies catholiques, que les jeunes gens y reçoivent une instruction religieuse plus approfondie. Il s'ensuivra que, plus tard, leur vie au milieu des non-catholiques sera sans danger pour leur foi et qu'il seront aussi plus à même de dissiper dans l'esprit de ceux qui discuteront avec eux les préjugés qui leur voilent la lumière de la sagesse évangélique.

Enfin, Nous désirons que ceux qui sont éloignés de notre foi soient l'objet de votre toute particulière sollicitude, et que, revenus de leur erreur, vous les invitiez à rentrer dans le sein de l'Eglise. Il est, en effet, du devoir des pasteurs non seulement de garder les brebis qui se trouvent dans le bercail mais encore d'y ramener celles qui en sont sorties. Et puisque les non-catholiques du Canada, pour la plupart de bonne foi, se trouvent dans ces conditions, vous devez, avec le plus grand zèle, en leur montrant la lumière de la vérité, leur ouvrir l'unique bercail de Jésus-Christ et leur en assurer l'entrée. Grâce à votre zèle pour le salut des âmes. Nous sommes persuadés que vous n'épargnerez rien pour que cette œuvre s'accomplisse d'après des bases bien arrêtées et stables.

Comme garantie des faveurs divines et comme gage de Notre particulière bienveillance, Nous vous donnons, de tout cœur, la bénédiction Apostolique, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple. **Donné à Rome près de Saint Pierre, le 10 juillet, 1911, la huitième année de notre Pontificat.**

PIE X, PAPE.

## Le dogme de la présence réelle

La présence réelle est le miracle par lequel le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ sont réellement et substantiellement présents sous les espèces ou apparences du pain et du vin, en vertu des paroles de la consécration.

Le dogme de la présence réelle a deux aspects :

1° Celui de la présence de Notre-Seigneur sous les saintes espèces.

2° Celui de cette présence dans toutes les hosties consacrées ou parcelles d'hostie.

Etudions le premier aspect : la présence sous les saintes espèces.

Le dogme de la présence réelle, ainsi envisagé, est nié par les sacramentaires et la plupart des protestants modernes. Ils prétendent que l'Eucharistie n'est que la figure ou le symbole du Christ. Pourquoi ? Parce que cela paraît ainsi à leur « libre examen ».

Nous réfutons leur erreur :

1° Par l'Écriture.

a) Dans saint Jean (VI, 48-59), Notre-Seigneur déclare : « Je suis le pain de vie. » Il promet de donner un pain qui sera sa chair. Qui en mangera « vivra éternellement ». Or, il faut prendre ces paroles à la lettre; car, en d'autres circonstances, Notre-Seigneur, voulant parler figurativement, a soin de le dire : à Nicodème, il explique comment il faut naître; à la Samaritaine, de quelle « eau » toute surnaturelle il parle. Ici, non. Plus encore; les Juifs se scandalisent de son langage. L'atténue-t-il ? Non, il insiste. Certains disciples s'éloignent de lui; loin de leur donner des explications pour les retenir, il les laisse partir. Donc, il parle sans figure.

b) La promesse est accomplie et confirmée par les paroles de l'institution : « Ceci est mon corps. » « Ceci est mon sang. » (S. Matth., XXVI, 26-29).

Les protestants objectent : le verbe « est » ici veut dire représente. — Cela n'est pas; car il n'y a pas raison ici de prendre « est » dans ce sens métaphorique; rien dans le texte n'y autorise : le pain ni le vin, de leur nature, ne représentent une personne humaine, comme ferait une statue. En outre, le Christ parle à la veille de sa mort, pour la dernière fois, à ses apôtres, hommes simples. En ces circonstances, on parle clairement, pour être compris, sans détours, et il n'est donc pas possible que Jésus ait voulu laisser les siens dans une aussi grande incertitude. Il parle donc au sens obvie. « Ceci est », c'est-à-dire : Cette substance, cachée sous ces espèces sensibles, c'est mon corps.

c) Saint Paul rappelle l'institution de ce sacrement par Notre-Seigneur. Il ajoute : « Quiconque mange ce pain, ou boit le calice du Seigneur indignement, est coupable du corps et du sang du Seigneur. » (1 Cor., XI, 27.)

Comment coupable de ce corps et de ce sang, si le pain et le vin eucharistiques ne sont que des figures ? Disait-on des Juifs qui mangeaient indignement l'agneau pascal, figure du Sauveur, qu'ils étaient « coupables », etc. ?

Ailleurs, saint Paul dit que « le calice de bénédiction » est « la communication du sang du Christ », et « le pain que nous rompons », « la participation du corps » du Seigneur. » (1. Cor., X, 16).

C'est clair : le corps et le sang du Sauveur, non la figure symbolique de ce corps et de ce sang.

2° Par la tradition.

a) Saint Ignace d'Antioche (1er siècle), disciple de l'apôtre Saint Jean, condamne des hérétiques qui « s'abstiennent de l'Eucharistie parce qu'ils ne croient pas que ce soit la chair du Sauveur ». Donc, lui y croyait et tous les vrais chrétiens avec lui.

Pour saint Julien, l'Eucharistie n'est pas un pain ordinaire « mais la chair et le sang du Verbe incarné », (IIe siècle). — Tertullien, encore catholique, dit : « Nous nous nourrissons du corps et du sang du Christ ». (IIIe siècle). — Au IVe siècle, saint Cyrille de Jérusalem, dans ses catéchèses destinées à l'instruction des cathécumènes, leur expose clairement la même doctrine.

b) Ajoutez à cela les prières et les invocations des plus anciennes liturgies chrétiennes qui voient dans l'hostie consacrée « Dieu, celui qui régit le monde » (Lit. de saint Jacques) « La chair vivante du Fils unique » de Dieu (Lit. de saint Marc), etc. Ajoutez les antiques inscriptions des Catacombes, les peintures symboliques témoignant de ce dogme.

3° Par la prescription.

Un tel dogme, s'il a été inventé au cours des siècles, a dû avoir un auteur connu. Les protestants n'en peuvent citer sérieusement aucun dont l'influence ait été ainsi capable d'imposer une nouveauté si grande à toute l'Eglise.

Et ensuite, comment se fait-il que les évêques, le clergé, les fidèles aient adopté sans rien dire une doctrine si contraire, de prime abord, au témoignage des sens et à la seule raison ? S'ils n'ont jamais protesté à aucune époque, c'est que cette doctrine était vraiment celle de Jésus-Christ, transmise par les apôtres, et objet de la foi catholique, qui croit « parce que » Dieu a parlé.

Il résulte donc, des paroles de Notre-Seigneur, de l'enseignement de saint Paul, de la doctrine des Pères de l'Eglise et des autres arguments donnés, que l'Eucharistie contient réellement et substantiellement Notre-Seigneur Jésus-Christ Dieu et homme.

## Ecoles neutres et écoles catholiques au Manitoba

A l'occasion de l'ouverture prochaine des écoles, au Manitoba, les *Cloches de Saint-Boniface* citent ce beau passage d'un mandement que Mgr Blanchet, évêque d'Orégon, adressa à ses diocésains en 1881 au moment de passer, à cause de maladie, l'administration de son diocèse aux mains de son successeur :

« Souvenez-vous, parents chrétiens, disait-il, que si Dieu a béni votre union en vous donnant des enfants, c'est afin que vous les éleviez pour le ciel dans la véritable Eglise du Christ; laissez aller ces petits enfants au Seigneur, car c'est à eux et à ceux qui leur ressemblent qu'appartient le royaume des Cieux. » Souvenez-vous que vous êtes les dépositaires de son autorité, et que vous devez enseigner sa loi et être des modèles de vertu. Vous devez veiller avec une vigilance jalouse sur la foi et la morale de vos enfants et inculquer dans leurs jeunes cœurs les principes des vertus et de la perfection chrétienne.

« Donnez à vos enfants une éducation chrétienne, c'est-à-dire une éducation basée sur les principes religieux accompagnés par la pratique de la religion, et toujours subordonnée à l'influence religieuse. Ne vous laissez pas tromper par les fausses théories qui veulent l'instruction de la jeunesse sans religion, et, par conséquent, sans aucun frein pour contrôler la violence des passions mauvaises.

« N'écoutez pas ceux qui disent que la religion peut être séparée de l'éducation. Elevez vos enfants comme vous-mêmes vous avez été élevés par vos parents; faites de la religion la fondation du bonheur que vous désirez pour ceux que vous aimez si tendrement et envoyez-les aux écoles catholiques; faites tous les sacrifices qui seront nécessaires dans ce but.

« Sachez, chers parents, que le bonheur ou le malheur de vos enfants dans cette vie ou dans l'autre, est entre vos mains. Il n'est que trop vrai que, malgré vos sollicitudes votre enfant peut s'écarter du chemin de la vertu, mais, même dans ce cas, vous avez raison d'espérer que le souvenir des jours heureux de son enfance, et l'esprit de foi dont vous avez imprégné son âme aura, tôt ou tard, l'effet de ramener l'enfant prodigue à son père. Mais, ce qui est beaucoup plus certain c'est que, à moins que vous ne vous efforciez de faire de lui un vaillant chrétien, il ne sera sauvé que par une espèce de miracle »

Et les *Cloches* ajoutent :

« Les vacances tirent à leur fin. Le temps est venu de songer au choix de l'école. Grâce à Dieu, nos parents catholiques connaissent et comprennent leur devoir. Néanmoins, quelques-uns, éblouis par la prétendue supériorité des écoles publiques neutres et exclusivement anglaises, soustraient leurs enfants à l'heureuse et salutaire influence des écoles bilingues ou catholiques. Ces parents désobéissent aux graves injonctions de l'Eglise et font un tort irréparable à l'âme de leurs enfants. Ils les privent de l'atmosphère catholique de l'école et les plongent dans une atmosphère protestante. On sait que la neutralité scolaire n'existe pas en pratique et que les idées de l'instituteur déteignent toujours plus ou moins sur son enseignement. Ces enfants sont privés de l'enseignement religieux que nos instituteurs et institutrices trouvent, dans leur dévouement, le moyen de donner à leurs élèves, malgré les injustes et odieuses entraves de nos lois scolaires. La fameuse demi-heure de l'après-midi est toujours là et il faut vraiment du zèle pour en profiter. Mais en principe quelle impiété que de reléguer ainsi l'enseignement de la religion après la classe ! C'est le vice essentiel de nos lois contre lequel les consciences chrétiennes ne peuvent s'empêcher de protester et qu'il ne faut pas se lasser de travailler à faire disparaître. Nos réclamations, ne doivent-elles avoir aucun effet prochain, n'en demeurent pas moins un devoir auquel nul catholique n'a le droit de se soustraire dans l'occasion. C'est la ligne de conduite tracée par l'encyclique *Affari vos* de Léon XIII. »

La *Croix* a toujours été fidèle à cette ligne de conduite, bien que cela ne lui ait donné que la satisfaction du devoir accompli. Cependant il y a des gens au Manitoba qui ont récompensé cette fidélité aux bons principes par des attaques contre la *Croix* sur des questions de bagatelles : manière à eux d'encourager les journalistes catholiques à faire les bons combats !

## LE GENERALISSIME DE LA VEUVE.

Le gouvernement français, après beaucoup d'atermoiements, a nommé enfin un généralissime à l'armée : le général Joffre, franc-maçon notoire.

A ce propos, *France d'hier et France de demain* publie dans son numéro du 12 août l'article suivant :

« Nous pouvons tenir pour certain que la nomination du franc-maçon Joffre, comme généralissime, a été préparée de longues mains.

Nos adversaires en effet ne sont pas comme nous, qui faisons notre politique au jour le jour. Ils ont pour habitude et pour méthode de tout prévoir, de façon à amener tout sans heurt. Nous ne devrions pas être autrement surpris s'il nous était démontré que l'allusion du naïf général Goiran au commandement général des armées en cas de guerre par le trois cents kilos de l'Elisée était tout simplement une manœuvre en vue de la préparation de l'opinion au choix déjà fait du généra

franc-maçon Joffre. A peine le nom de Fallières fut-il prononcé qu'il n'y eut qu'un cri : n'importe qui, et même n'importe quoi, plutôt que lui !

Après Fallières, Joffre devait passer comme une lettre à la poste. On se donna toutefois le luxe de la comédie que nous avons vue. On fit semblant de rechercher vraiment le plus digne et l'on annonça partout que le général Pau avait été choisi. Mais on se réservait de lui imposer des conditions qu'il ne pouvait accepter. De cette manière, on avait l'air de n'avoir recours au franc-maçon qu'à défaut de catholique.

Lorsqu'on a été aux prises avec une société secrète quelconque, on sait à quoi s'en tenir sur ces sortes de petites roueries canailles.

Tout cela, pour arriver à ce que nous ayons un généralissime qui n'appartienne pas uniquement à la France.

Joffre n'appartient pas uniquement à la France puisqu'il a prononcé les serments maçonniques. On lui a répété à satiété, dans les loges, que le secret maçonnique devait passer avant tout.

Or, réfléchissez-y et vous comprendrez que « le secret maçonnique avant tout », cela veut dire : la franc-maçonnerie avant tout.

Avant tout ! c'est-à-dire avant la France ! ou bien, c'est que les franc-maçons ne savent ce qu'ils disent, qu'ils sont des niais et que par conséquent Joffre est au-dessous de sa tâche. »

## ÇA ET LA

La fin d'une cultuelle shismatique

Une Association cultuelle constituée en violation des instructions pontificales dans l'ancienne paroisse de Sains-les-Fressins-Torcy, en France, s'était fait attribuer les édifices du culte par décret du 5 juin 1909.

Cette cultuelle installa dans l'église un prêtre interdit alors que l'abbé Coloin, curé, nommé par l'évêque, est obligé d'officier dans la grange. L'abbé Coloin et un certain nombre de fidèles ont déferé au conseil d'Etat le décret du 5 juin 1909.

Cette assemblée vient de rendre son arrêt.

Le Conseil d'Etat constate qu'à la date où est intervenu le décret attaqué, l'Association cultuelle de Sains-les-Fressins, avait fait appel pour la célébration du culte à un prêtre qui ne reconnaissait pas la hiérarchie ecclésiastique et s'était maintenu en possession de l'église paroissiale malgré une décision de l'évêque désignant un autre prêtre pour desservir la paroisse.

Dans ces conditions, les requérants sont fondés à soutenir qu'« elle ne s'était pas conformée aux règles d'organisation générale du culte catholique » et qu'ainsi le décret lui attribuant les biens de l'ancienne fabrique et par voie de conséquence la disposition exclusive des édifices servant au culte, est entaché d'illégalité. Le Conseil d'Etat annule donc ce décret et renvoie les requérants devant le ministre de l'Intérieur et des Cultes pour voir ordonner les mesures que comporte l'exécution de cette décision.

La plus importante de ces mesures sera la remise des églises de Sains-les-Fressins et de Torcy à la disposition du prêtre désigné par l'évêque.

Un nouvel engin de destruction en Angleterre

L'Amirauté a fait construire, dans le plus grand secret, aux chantiers de Barrow-in-Furness, un nouveau engin aérien, inspiré des théories actuelles sur l'aviation militaire. C'est un aéroplane amphibie, si l'on peut ainsi s'exprimer. Cet hydro-aéroplane consiste essentiellement en un biplan, dont le châssis d'atterrissage a été remplacé par un radeau. L'hydro-aéroplane sera placé à bord d'un croiseur rapide et, quand l'occasion s'en présentera, mis à l'eau. Il en effleurerà la surface à une grande vi-

tesse et, à un moment donné, s'élevera dans les airs, pour revenir sur l'eau, une fois sa mission terminée, et être hissé à bord du croiseur. Il sera muni de la télégraphie sans fil et porteur d'explosifs qu'il laissera tomber sur les vaisseaux ennemis. Le commandant du croiseur ayant aperçus au loin des bâtiments suspects, mettra l'oiseau à l'eau. Celui-ci s'envolera, communiquera par radiogramme ce qu'il aperçoit de haut, déchargera, si nécessaire, un explosif ou deux... puis retournera au colombier.

Ce qui peut momentanément rassurer les pacifistes, c'est que l'hydro-aéroplane, au cours de ses essais, a fait naufrage, ou plutôt a capoté dans l'eau. On l'a vite remis à flot, et les essais continuent.

La coulisse juive

Le Syndicat des banquiers vient de publier la liste des maisons syndiquées formant le marché des banquiers en valeurs à terme près la Bourse de Paris. Sur 110 maisons de coulisse, voici les noms juifs que nous pouvons relever :

Abraham (A.) et Cie, Alphandéry, Crémieux, Franckel et Cie, Allemann (A.) et Cie, Ansbach (Th.), Belmann frères, Bloch (Jacques) et Cie, Cohen (Elie) et Cie., Del Porto (Charles-M.), Gambourg, Gaston-Dreyfus, Glotz (Armand), Goldschmidt (E. de) et Cie, Goulden (P.) et Cie, Gradwohl (Albert) et Cie, Grunberg, Guggenheim (Albert), Seelig (F.) et Cie, Guttmann, Morel-Kahu fils et Cie, Hamburger, Heinz (H.) Hertz (R.) et Cie, Hirsch (Richard), Greyfus, Klibansky (L.) et Cie, Léon (D) et Cie, Léon (Jules), Levig (John) et Cie, Lévy (Léon), Lyon (Jules) et Cie, Lyon (Victor) et Cie, Mayer-Bléneau (G) et Cie, Mélandès (Fernand), Mirlit (Eugène), Neuberger (Arthur), Ercus et Cie, Razsovic et Gers, Rheims (E.), Herrmann et Cie, Ritscher (M.) et Cie, Schubmann, Pleiffer et Cie, See (Lucien), Singer frères et Cie, Stern et Wiener, Strauss (Jules), Sussmann et Rheinms, Tchenine (Joseph) et Cie, Ulmano (F.) et Cie, Urrity (A.) et Cie, Welhoff (Gustave), Welhoff, Neustadi et Cie, Zivi (Paul) et Cie.

## GE QUE DIT PIE X DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Pie X, s'adressant à un prêtre qui voulait connaître son opinion sur la presse catholique, s'exprima en ces termes :

« Ah ! la presse, on ne comprend pas encore son importance. Ni les fidèles, ni le clergé ne s'en occupent comme il le faudrait. Les vieux disent quelquefois que c'est une œuvre nouvelle, et qu'autrefois on savait bien tout de même les âmes sans s'occuper de journaux. C'est bientôt dit : autrefois ! autrefois ! Mais ces mauvaises têtes ne font pas attention qu'autrefois le poison de la mauvaise presse n'était pas répandu partout et que par conséquent, le contre-poison des bons journaux n'était pas également nécessaire.

« Il ne s'agit pas d'autrefois. Nous ne sommes plus à autrefois : nous sommes à aujourd'hui. Eh ! bien c'est un fait, qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain vous bâtirez des églises, vous prêcherez des missions, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes œuvres, tous vos efforts seraient détruits si vous ne saviez pas manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique loyale, sincère. »

Ces paroles claires et autorisées se passent de commentaires.

# Le doyen des Souverains

François-Joseph, empereur d'Autriche, est l'un des plus éminents, comme l'un des plus fidèles adeptes dont puisse se réclamer l'école des travailleurs du matin: cinq heures en hiver, quatre en été, sonnent invariablement le commencement de sa journée, et de tout temps ce réveil matinal du souverain a fait le désespoir de l'aide de camp de service, obligé par suite de se tenir aux ordres aux mêmes heures.

Un vieux valet de chambre habille son maître. En dehors du costume de chasse tyrolien, l'empereur n'a jamais porté que l'uniforme militaire. Dans sa garde-robe, où s'allient tant d'uniformes de tous pays (il est colonel ou général de presque toutes les armées monarchiques), ne figure pas un seul vêtement civil. Sa tenue la plus habituelle est la petite tenue de feldmaréchal: tunique bleue, à collet et parements brodés d'or, pantalon noir à double bande rouge, képihako noir. Bien entendu, durant ses séjours en Hongrie, il porte les attributs particuliers des généraux hongrois, le dolman zébré de brandebourgs, la culotte colante, brodée sur le devant, la petite botte souple. Dans les grandes circonstances, il revêt la tenue de gala, tunique blanche, pantalon en drap de soie rouge, chapeau empanaché de plumes vertes. S'agit-il au contraire d'une cérémonie intime, ou bien l'empereur veut-il faire spécialement honneur à l'un des régiments qui porte son nom, il revêt la tenue de colonel de ce régiment.

Après avoir bu une tasse de lait vers 5 ou 6 heures, suivant la saison, l'empereur se met au travail. Sur son bureau se trouvent préparés les dossiers qui sollicitent son attention: ce sont pour l'instant, uniquement des dossiers militaires; dans les questions militaires, en effet, l'empereur jouit d'une autorité extrêmement étendue: tout ce qui a trait au personnel, au commandement, à la discipline, à l'instruction et à l'organisation, relève de lui. Aussi, est-ce à l'administration de son armée que François-Joseph consacre le début de sa journée, dans le grand silence de la ville non encore éveillée. Il est assisté seulement du chef de sa chancellerie militaire, le brave général baron de Bolfras, qui, depuis vingt-sept ans, cumule ces astreignantes fonctions avec la dignité d'aide de camp général.

Vers 9 heures, l'empereur prend, sans cesser de travailler, son petit déjeuner, le classique café au lait de tout Autrichien. Bientôt après il rentre dans ses appartements pour se reposer un instant avant d'entamer la deuxième partie de sa matinée: de 10 heures à midi, il ne s'apartient pas plus: réceptions de ministres, audiences de toute nature l'absorbent entièrement.

L'empereur ne préside pas de conseil des ministres proprement dit, tel que ceux qui, à Paris, se réunissent périodiquement à l'Elysée, les questions d'ordre intérieur, délibérées par les ministres autrichiens ou hongrois (suivant qu'il s'agit des affaires de l'un ou de l'autre État) sont présentées à l'empereur-roi par le président du conseil seul, exceptionnellement assisté d'un ou deux de ses collègues. L'après-midi, vers 3 ou 4 heures, l'empereur reviendra s'asseoir à son bureau, mais cette fois, sauf de rares exceptions, pour travailler seul: il reverra, pièces en mains, certaines questions discutées dans la journée, et c'est à ce moment qu'il apposera sa signature sur les actes définitifs.

Une des singularités de la journée de François-Joseph, ce sont ses heures de repas. L'empereur-roi, qui fut toute sa vie fort sobre, a conservé les heures de jadis. A midi, collation très sommaire—une soupe, un plat,

un verre de bière—souvent servi dans son bureau même, sans interrompre son travail, et généralement suivie d'une courte sieste. A 6 heures, le dîner, un peu plus abondant. C'est à ce repas que, dans le courant de chaque saison, sont invités les membres de la maison impériale, les grands dignitaires, les représentants de l'aristocratie, les hauts fonctionnaires, les généraux et les diplomates. L'empereur est un amphitryon extrêmement affable et courtois, cherchant à mettre ses invités à l'aise, causant volontiers; toutefois il n'aime pas à prolonger ces réceptions; en pareille occasion, bien que soigné et comprenant plusieurs services, le dîner, mené rondement, à raison d'un laquais par convive, ne dure pas plus de trois quarts d'heure; le séjour au fumeur, durant lequel l'empereur vient successivement causer avec chacun de ses invités, à peu près autant; vers 7 heures et demie, l'empereur se retire et tout est terminé.

Après le repos du soir, parfois, l'empereur passe de nouveau quelques instants dans son cabinet de travail, mais il est toujours couché à 9 heures.

Après avoir bu une tasse de lait vers 5 ou 6 heures, suivant la saison, l'empereur se met au travail. Sur son bureau se trouvent préparés les dossiers qui sollicitent son attention: ce sont pour l'instant, uniquement des dossiers militaires; dans les questions militaires, en effet, l'empereur jouit d'une autorité extrêmement étendue: tout ce qui a trait au personnel, au commandement, à la discipline, à l'instruction et à l'organisation, relève de lui. Aussi, est-ce à l'administration de son armée que François-Joseph consacre le début de sa journée, dans le grand silence de la ville non encore éveillée. Il est assisté seulement du chef de sa chancellerie militaire, le brave général baron de Bolfras, qui, depuis vingt-sept ans, cumule ces astreignantes fonctions avec la dignité d'aide de camp général.

préhension des coupes de bois, des homesteads, etc., et aussi donne des détails particuliers pour obtenir des titres du gouvernement, taxes, éducation, conditions scolaires et avis aux immigrants. Une nouvelle carte très intéressante est dans ce joli pamphlet fort illustré. Ces photographies ont été prises par des photographes qui accompagnaient le groupe d'explorateurs du Grand-Tronc l'an dernier.

1 fois

L'épiscopat belge écrit à l'épiscopat portugais

Les évêques de Belgique, réunis à Malines, viennent d'adresser à l'épiscopat portugais une lettre collective de félicitation et d'encouragement. On y rappelle les mesures persécutrices édictées contre l'Eglise de Portugal; spoliation, expulsions des religieux, bannissement de plusieurs évêques, enfin loi de séparation. La lettre se termine par des paroles de confiance dans le triomphe prochain de la cause catholique, grâce à l'énergie de l'épiscopat.

## UNE NOUVELLE BROCHURE

Une nouvelle brochure vient d'être publiée par le chemin de fer du Grand-Tronc Pacifique donnant des renseignements sur un territoire pratiquement inconnu. Cette brochure parle des terrains du Plateau de la Vallée dans le centre de la Colombie-Anglaise. La ligne principale du Grand-Tronc Pacifique à l'ouest de Fort Georges et à l'est de Hazelton, Colombie Anglaise, se rendra dans ses régions.

On s'est procuré la description de ces lieux avec beaucoup de difficultés; c'est un groupe d'explorateurs envoyés sur les lieux qui remarquent ces régions merveilleuses par la beauté de leur climat, et les rapports sont strictement basés sur ces recherches. Dans cette publication on s'est servi des rapports des agents du gouvernement et d'autres sources. Un grand soin a été apporté dans la compilation du texte qui sera trouvé parfait.

Le pamphlet traite des marchés de la production minérale, du climat, de la colonisation, du sol et des différentes classes de terrain, de la température, de l'attitude, de l'appro-

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Le train de 10.30 p.m. est le train de nuit populaire entre Montréal et Toronto.

### SEULE DOUBLE VOIE FERRÉE

Entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara, Falls, Détroit et Chicago.

## 7 1/2 HEURES A TORONTO "INTERNATIONAL LIMITED"

(Le train le plus rapide du Canada)

Quitte Montréal à 9 a.m., tous les jours pour Toronto et l'Ouest.

### QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR

Entre Montréal et Toronto

9.00 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m. Service d'élégants wagons buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour, et nouveaux wagons-lits Pullman sur trains de nuit.

Le train de 9.00 a.m., entre Montréal et Toronto est le train du Canada.

### EXCURSIONS DE COLONS

Billets aller et retour, à des prix très réduits, pour l'ouest du Canada VIA CHICAGO, en vente les 30 mai; 13, 27 juin; 11, 25 juillet; 8, 22 août; 5, 19 septembre.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE 128 rue St-Jacques. Tel. Main 6905 ou gare Beaveren ure.

## DECRET "NE TEMERE"

### Les fiançailles et le mariage

On peut se procurer à la Croix le décret *Ne temere* sur les fiançailles et le mariage.

Nous en avons fait une édition spéciale du texte latin avec la traduction française en regard.

Vu la tempête qu'il soulève en Canada de la part des protestants de toutes les nuances, il importe que tous les catholiques soient bien fixés sur les termes propres du décret afin de l'observer à l'occasion et d'être en mesure de repousser au besoin les attaques de ses adversaires.

Pour la propagande, nous avons établi les prix suivants, franco:

1 exemplaire .10  
25 " \$1.75  
100 " 5.00

Caractère bien lisible.—Jolie couverture.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

### Service de Toronto GARE YONGE

TORONTO NORD

Etant toujours en temps, ce train est devenu le favori entre Montréal et Toronto.

8.45 a. m., et 10.00 p. m., tous les jours à la gare Union.

Les nouveaux wagons-lits spéciaux et éclairés à la lumière électrique sont sur ces trains.

### EXPOSITIONS TORONTO

Du 26 août au 11 septembre Excursions de Montréal

Septembre 2 et 4 \$1.00  
Septembre 3, 5, 6, 7 \$10.00  
Limite de retour, 12 septembre 1917.

### QUEBEC

Du 28 août au 5 septembre. Aller et retour de Montréal. 2, 3, 4 septembre \$4.50  
Limite de retour, 6 septembre 1917

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 218 rue St-Jacques entre les rues St-Pierre et McGill. Tel. main 3732, 3733, ou Place Viger et Gare Windsor.

# Une semence à faire

## LETRE PASTORALE DES PERES DU PREMIER CONCILE PLENIER DE QUEBEC

Nous n'avons pas à démontrer l'importance de ce document. Il suffit de savoir que c'est tout l'Episcopat du Canada qui en est l'auteur pour lui reconnaître un caractère de haute sagesse. Et il traite de questions si vitales que nous avons cru devoir en faire une grande diffusion, afin que le peuple puisse, au foyer, le lire au besoin et s'en pénétrer parfaitement.

Nous avons donc fait un tirage considérable de cette lettre pastorale de Nos Seigneurs les Evêques (format grand in-12, sur bon papier, avec une jolie couverture), que nous offrons en vente aux prix suivants.

\$80. pour 1000 exemplaires (franc			
45. " 500 " "			
10. " 100 " "			
6. " 50 " "			
3.50 " 25 " "			
0.20 " 1 " "			

Nous engageons fortement mesieurs les curés à répandre cette œuvre à profusion autour d'eux. Elle sera une prédication continuelle qui ne manquera pas de porter les fruits les plus abondants dans leurs paroisses.

Les commandes doivent être adressées à la Croix, 309 rue Saint-Paul Montréal.

## VINS DE MESSE

Marque: "VATICAN"
Marque: "SANCTUAIRE"

Ces vins se recommandent par leur qualité et les soins apportés à leur fabrication. Certificat d'authenticité approuvée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

**Prix et Echantillons sur demande**

DEPOSITAIRES:

Arthur Drolet, St-Sauveur, Québec. — G. et Ed. Couture, Lévis. —  
 Bellefeuille et Giroux, Trois Rivières —  
 L. H. Major et J. Soubière, Limite, rue Sussex, Ottawa  
 L. T. Trompe, Sorel, P. Q.  
 D. Bélanger & Co, Ville-Marie, P. Q.  
 Laporte, Martin & Co, Lés, Montréal.

## R & O NAV. CO. CHARMANTS VOYAGES SUR L'EAU

LIGNE MONTRÉAL-QUEBEC. — A partir du 1er juin, les vapeurs partent tous les jours excepté le dimanche, à 7.00 p. m.  
 LIGNE DU SAGUENAY. — Les vapeurs partent de Québec, le mardi et le samedi à 8 a. m.  
 LIGNE DE MONTRÉAL-TORONTO-HAMILTON. — Le vapeur "Belleville" part les vendredis, à 7 p. m., s'arrêtant aux Mille Îles et à la Baie de Quinte.  
 LIGNE DE MONTRÉAL-ROCHESTER-TORONTO. — A partir du 1er juin les vapeurs partent tous les jours, excepté le dimanche, à 12.30 p. m.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 9-11 CARRÉ VICTORIA

La " Croix ", 309 rue Saint-Paul

POUR L'IMPRESSION DE

**Livres.**

**Brochures**

**Revue**

**Annuaire**

**Catalogues**

Venez à

**LA " CROIX "**

309 rue Saint-Paul, Montréal

Typographie artistique Prix très modérés

## Compte rendu officiel du XXIe CONGRES EUCHARISTIQUE DE MONTREAL

L'édition du COMPTE RENDU OFFICIEL DU XXIe CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL, tenu à Montréal, est totalement épuisée. Et pourtant le tirage était de 5000 EXEMPLAIRES.

La vente du Rapport officiel du Congrès Eucharistique de Londres ayant atteint le chiffre de 1,500 exemplaires, nous pensions, qu'avec ce chiffre de 5000, nous serions bien au-dessus du nombre des demandes qui nous seraient adressées, et nous comptions garder le surplus comme livres de récompense pour les collègues. Or ces 5000 exemplaires étaient souscrits avant même que le tirage fût terminé. C'est un succès sans précédent.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui nous arrivent d'Amérique et d'Europe, nous allons procéder à une 2e ET DERNIERE ÉDITION, dont le tirage est limité à 2000 EXEMPLAIRES, et que nous croyons pouvoir terminer dans le courant de Septembre. Dès maintenant, nous acceptons les commandes: que les amateurs se pressent donc de nous les envoyer, s'il ne veulent courir le risque d'arriver trop tard.—Nous vendons cette deuxième édition EXCLUSIVEMENT RELIÉE, au prix de la 1ère, soit, l'exemplaire \$3.00; frais de port, en plus, 50 cents.

Il est bon d'attirer ici l'attention sur le bon marché exceptionnel de cet ouvrage de haute valeur, richement relié et illustré de 48 superbes gravures hors texte, qui devait primitivement contenir 600 pages au lieu de 1100, et qui fait époque dans les fastes des Congrès Eucharistiques. (Pour la table des matières consulter les Nos 15 et 16 du « Propagateurs »).

BULLETIN DE COMMANDE A LA

## LIBRAIRIE BEACHEMIN LIMITEE

79, rue St-Jacques, Montreal

.....soussigné, déclare s'inscrire à.....exemplaire(s) du

### COMPTE RENDU OFFICIEL DU XXIe CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

formant un volume in-octavo Royal de 1102 pages, imprimé sur beau papier et orné de 48 illustrations et portraits hors texte, au prix de \$3.00 relié, avec fers spéciaux, payable sur livraison. (Ajouter 50 cents en plus pour le port)

Nom.....Profession.....

Adresse.....

Mode d'expédition.....Date.....1917.....

Le tirage étant limité nous prions nos lecteurs de nous adresser leur Bulletin de Commande sans retard.

**LIBRAIRIE BEACHEMIN LIMITEE, 79 Rue St-Jacques, MONTREAL**

# Un courant spontané et irrésistible

Le courant qui entraîne les Canadiens français contre la marine de guerre est spontané et irrésistible.

Quand bien même MM. Monk et Bourassa se mettraient en travers pour l'endiguer, leurs efforts ne serviraient de rien. Ils seraient submergés ni plus ni moins sous ses flots, comme vont l'être plusieurs candidats libéraux dans la province de Québec.

D'où vient-il? qui lui a donné sa puissance.

Il vient de l'antipathie innée qui existe dans toute l'âme canadienne-française contre tout ce qui sent l'anglais répus de Londres.

Il tire sa puissance de l'horreur profonde de la guerre qu'ont nos compatriotes.

Point n'est besoin de grands efforts pour réveiller ces sentiments.

Un rien les fait surgir comme s'ils étaient nus par un ressort.

A ce point que nous connaissons une foule de libéraux qui se feraient tuer pour M. Laurier, mais qui aimeraient mieux mourir que de voter en faveur de sa marine.

Les ministériels diront peut-être que cet état d'âme a été créé par les discours ou les écrits enflammés des oppositionnistes.

Un peu, peut-être; mais beaucoup moins qu'on ne le pense.

Les nationalistes, par exemple, ont fait tout leur possible pour soulever la province contre M. Gouin et sa politique et cependant ils n'ont abouti qu'à la déroute. Plus ils guerroyaient contre le gouvernement de Québec plus celui-ci devenait fort.

Il est vrai que contre la marine, en outre les nationalistes, on voit tous les catholiques militants avec leurs journaux que M. Laurier se plaît à appeler *castors*, mais cet appoint quoique considérable n'est pas encore la cause principale de ce courant de l'opinion publique. Il faut l'aller chercher dans le cœur du Canadien français qui, spontanément, déteste tout ce qui s'appelle la guerre avec son triste cortège de sang à travers l'humanité.

M. Laurier aura donc beau se débattre pour défendre sa marine, il ne réussira à rien. Plus il parlera de cette question, plus il sentira que le peuple de Québec la réprouve. C'est, sans doute, pour cette raison qu'il l'avait complètement éliminé de son manifeste électoral.

ANDRÉ CHAUVÉAU.

## Les Allemands de l'Ouest réclament des écoles catholiques

Les catholiques allemands sont nombreux dans l'Ouest. Ils forment plusieurs villages. Ce sont d'excellents agriculteurs et surtout de fiers fils de l'Eglise.

Il y a quelques jours, ils eurent, à Régina, leur quatrième convention annuelle.

Plusieurs questions furent approfondies, entre autres celle des écoles publiques et séparées de la Saskatchewan et de l'Alberta, dont le Rév. Père Bour fut le rapporteur :

« Nous avons, fit remarquer à la convention, le Révérend Père, deux systèmes d'écoles dans la Saskatchewan, aujourd'hui : celui de l'école publique et celui de l'école séparée. Dans l'école publique la religion est complètement mise de côté. Dans ces écoles, tout enseignement religieux et toute discussion religieuse sont défendus. Les livres de lecture dans les écoles publiques sont désignés par le Bureau de l'Instruction. Les catholiques s'objectent fortement à quelques-uns de ces livres, parce qu'ils blessent le sentiment religieux des enfants catholiques, entre autres l'Histoire d'Angleterre par Buckley, pages 123, 133 et 142. Dans la géographie des écoles on enseigne tout ce qui concerne le pays natal de Mahomet, et la ville où naquit Notre-Seigneur n'est pas même décrite.

« Les catholiques ne devraient jamais cesser de réclamer les droits qui leur ont été enlevés par la majorité protestante et devraient s'appliquer avec énergie, surtout durant les périodes électorales, à assurer la restauration de ces droits. Ceci ne peut s'accomplir qu'en élisant des hommes qui soient sympathiques à nos réclamations.

« Ce que les catholiques veulent obtenir c'est :

- 1° Voix au chapitre dans le Bureau de l'Instruction publique relativement aux écoles de la province.
- 2° Etablissement d'une école séparée dans les districts où les Catholiques sont en majorité, avec l'établissement des écoles publiques.
- 3° Que les Catholiques soient consultés sur le choix des livres à employer dans les écoles séparées.
- 4° Participation à l'inspection des écoles séparées.
- 5° Que plus de temps soit consacré à l'étude de l'allemand dans

les écoles séparées; au moins une heure par jour, et de préférence le matin.

On le voit, les Canadiens français de l'Ouest ne sont pas les seuls à se plaindre de la loi scolaire de 1905. A leur voix, vient se joindre aujourd'hui celle des Allemands. Il faudrait bien qu'un jour ou l'autre leurs revendications soient entendues à Ottawa. En tout cas, ils peuvent compter sur l'appui de la Croix et de l'important groupe catholique qui s'en inspire.

JOSEPH BEGIN.

## Le progrès du catholicisme en Angleterre et en Allemagne

Depuis un siècle, en Angleterre, sans comprendre l'Irlande, il y a eu l'augmentation suivante: les 120,000 catholiques, 200 prêtres, 6 vicaires apostoliques qu'on comptait en 1800 étaient devenus, en 1907, 2,190,000 catholiques, 4,166 prêtres, 21 évêques avec 2,071 églises.

Tout le monde sait, d'autre part, qu'en Angleterre les conversions sont occasionnées ordinairement par l'étude et par des convictions individuelles et que, par conséquent, elles ont lieu le plus souvent parmi le clergé et la partie la plus choisie de la société. C'est ainsi que l'Angleterre a vu passer du protestantisme au catholicisme (depuis 1899), 446 ministres, 417 membres du Parlement, 205 officiers de marine, 162 littérateurs, 129 juriconsultes, 60 docteurs en médecine, 66 membres de l'aristocratie. Cela signifie, surtout pour les ministres anglicans, perte d'emplois et de charges pour être réduit, bien des fois, à une vie très gênée pour soi-même et sa famille. Les statistiques de Morris dans le *Month* et celles de Sydney Smith nous donnent, pour les soixante années, une moyenne de 10,000 conversions parmi les classes plus élevées. Il y a maintenant 82 députés catholiques au Parlement anglais, 41 à la Chambre des Lords et 20 conseillers de la Couronne.

En Allemagne on est passé de 6 millions de catholiques, en 1800, à 20,321,441, en 1904. A Berlin seulement, où il n'y avait, en 1911, que 4 paroisses, il y a maintenant 21 églises paroissiales, 26 chapelles publiques et 3 églises provisoires avec plus de 100,000 catholiques. Les députés catholiques au Reichstag sont 108 et, à la Chambre, 140. Faut-il rappeler ici la merveilleuse floraison des organisations sociales? La plus

importante est l'« Union populaire de l'Allemagne catholique », ayant à sa tête un Conseil de direction, d'où dépendent 3,000 chefs de groupements qui dirigent 20,000 agents de confiance, sous lesquels sont enrôlés 700,000 sociétaires. En outre, il y a 1,300 groupements catholiques industriels, 17,000 coopératives agricoles, 23,000 industrielles, 1,000 associations de jeunes travailleurs avec 300 hospices, 12,000 maisons de crédit, etc., reliées entre elles par l'« Union populaire ». Les journaux catholiques quotidiens exercent leur influence surtout dans les centres industriels: ils ont de très nombreux abonnés: l'« Arbeitsmarkt » a 86,000 abonnés, l'« Essener Volkzeitung » 50,600, l'« Augsburgerzeitung », etc. En tout, une quarantaine de journaux catholiques, dont le moins important compte au moins 18,000 abonnés. Dans le seul archidiocèse de Freiburg (Baden), où il y a 1,000,000 de catholiques, paraissent 28 journaux quotidiens avec un nombre total de 850,000 abonnés.

## M. ULRIC BARTHE

Le directeur de la *Vigie* voudrait entrer au Conseil législatif et il s'en est ouvert à M. Laurier.

Le Premier Ministre du Canada, de passage à Québec, il y a quelques jours, aurait insisté auprès de M. Gouin pour qu'il donnât à Ulric le fromage tant désiré.

Mais M. Gouin ne s'en soucierait pas et cette nomination, quoiqu'elle ait été annoncée, ne serait pas encore faite, et nous espérons qu'elle ne le sera jamais.

## LE SOLEIL EN BOUTEILLES

Cela est triste à dire, mais il n'y a pas de forme de l'activité humaine où il se dépense autant d'ingéniosité et de talent que dans la flouterie. Et ce qui est plus malheureux encore c'est le succès des chevaliers de cette industrie.

On vient d'arrêter à New-York les fondateurs d'une Société par actions pour la mise en bouteilles du soleil. Et avec cette trouvaille ils avaient ramassé un million. Combien leur aurait-il fallu de temps pour trouver les capitaux nécessaires à la mise en exploitation d'une invention sérieuse et raisonnable, et seraient-ils jamais parvenus à trouver la dixième partie de ce qu'ils ont raillé joyeusement en quelques mois par cette monumentale escroquerie?

Le prix des actions de leur Société était de 5 à 10 piastres. Des usines avaient été établies à New-York, Philadelphie, Baltimore et la Nouvelle-Orléans pour l'édification de M. Gogo. On leur y montrait de gigantesques miroirs concaves placés sur le toit et reliés par des fils électriques avec des bouteilles où on accumulait l'électricité et l'énergie du soleil. Pour convaincre M. Gogo de ce résultat mirobolant, on mettait les bouteilles en communication avec des lampes à incandescence par d'autres fils, et les lampes s'allumaient. N'est-ce pas probant? Naturellement, le phénomène s'expliquait par la présence d'une batterie cachée.

Des agents informaient les spectateurs que l'électricité recueillie en une belle et chaude journée suffisait pour éclairer pendant huit jours plusieurs appartements.

Par milliers on répandait des circulaires où il était dit :

« Prendre la lumière du soleil, la mettre en bouteilles et l'avoir à sa disposition en tournant un commutateur, est la dernière trouvaille du génie inventif de l'Amérique. Mais nos appareils font plus et mieux; ils tirent des rayons du soleil une énergie transformable à volonté en chaleur et force aussi bien qu'en lumière. »

Et avec ces explications on a extorqué un million aux subtils Yankees...

# CANDIDATS AUX PROCHAINES ELECTIONS FEDERALES

PROVINCE DE QUÉBEC

Note. — Les noms suivis d'un d. sont ceux des députés sortants.

COMTES	LIBÉRAUX	CONSERVATEURS INDÉPENDANTS	LIBÉRAUX INDÉPENDANTS OU NATIONALISTES
Argenteuil	A. H. Tanner	G. H. Perley, d.	Tancrède Marsil
Bagot	J. E. Marcile, d.	Dr Cloutier	
Beauce	H. S. Béland, d.	J. G. H. Bergeron	
Beauharnois	L. J. Papineau, d.	J. O. Lavallée	
Bellechasse	O. E. Talbot, d.	A. Barrette	
Berthier	A. Ecrémont		
Bonaventure	Chs. Marcell, d.	G. F. Baker	
Brome	S. Fisher, d.		
Chambly-Verchères	V. Geoffrion, d.	P. E. Blondin, d.	J.-H. Rainville
Champlain	J. A. Rousseau	R. Forget, d.	
Charlevoix		Jas Morris	
Chateauguay	J. P. Brown, d.	Elz. Lévesque	
Ch.-Saguenay	J. Girard		
	E. Boivin		
	A. B. Scott		
Compton	A. B. Hunt, d.	H. Cromwell	
Deux-Montagnes	J. A. C. Ethier, d.	A. Fauteux	
Dchester	E. Roy, d.	A. Sévigny	
Drummond-Artha.	A. Brouillard		A. Gilbert, d.
Gaspé	R. Lemieux, d.	W. A. E. Flynn	
Hochelaga	L. A. Rivet, d.	Louis Coderre	
Huntingdon	James Robb	A. McNaughton	
Jacques-Cartier	Is. Boyer	F. D. Monk, d.	
Joliette	J. A. Dubeau, d.	J. P. O. Guilbault	
Kamouraska	E. Lapointe, d.	W. D. Potvin	
Labelle	C. B. Major, d.	H. Achin	
Laprairie-Nap.	R. Lanctôt, d.	G. Monette	
L'Assomption	P. A. Séguin, d.	J. S. Morin	
Laval	C. A. Wilson, d.	J. E. Léonard	
Lévis	L. A. Carrier, d.	J. Bégin	
L'Islet	A. Bourgault	E. Paquet, d.	
Lotbinière	E. Portier, d.	T. Dubé	
		M. Laliberté	
Maisonneuve	A. Verville, d. (ouv.)	A. Bellemare	
Maskinongé	E. Mayrand, d.	L. H. Huard	
Mégantic	L. Pacaud	Fr. Pickle	
Missisquoi	F. W. Kay	J. E. E. Marion	
Montcalm	D. A. Lafortune	H. O. Lespérance	
Montmagny	H. S. Béland	R. Forget	
Montmorency	G. Parent, d.	C. J. Doherty, d.	
Montréal—Ste-Anne	J. C. Walsh	H. B. Ames, d.	
St-Antoine	M. L. Hersey		O. Asselin
St-Jacques	L. A. Lapointe		
St-Laurent	R. Bickerdike, d.	S. F. Johnston	
St-Marie	M. Martin, d.		P. E. Lamarche
Nicolet	G. A. Turcotte, d.		
Pontiac	G. F. Hodgins, d.	F. H. Brabazow	
Portneuf	M. S. Delisle, d.	N. Arcand	
Québec—Centre	A. Lachance, d.	J. B. O. Gagnon	
Est	Sir W. Laurier, d.		
Ouest	W. Power	W. Price, d.	
Comté	J.-B. Caouette	L.-P. Pelletier	
Richelieu	A. Cardin	A. P. Vanasse	
Richmond-Wolfe	W. E. Tobin, d.	Dr Hays	
Rimouski	J. A. Ross, d.	H. Boulay	
Rouville	Rad. Lemieux	Dr H. Dubreuil	
St-Hyacinthe	J. Gauthier		Ernest Guimond
St-Jean-Iberville	J. Demers, d.		
Shefford	G. H. Boivin	C. T. Davidson	
Sherbrooke	F. N. McCrear	C. D. White	
Soulanges	Hon. R. Lemieux	J. A. Lortie, d.	
Stanstead	C. H. Lowell, d.	G. W. Paige	
	C. R. Brunet (ouv.)		
Témiscouata	C. A. Gauvreau, d.	L. Lebel	
Terrebonne	Dr Desjardins	B. Nantel, d.	
Tr.-Rivières et St-M.	J. Bureau, d.		L. P. Normand
Vaudreuil	G. Boyer, d.	DeLéry MacDonald	
Wright	E. B. Devlin, d.		Ls. Cousineau
Yamaska	J. E. O. Gladu, d.	Hon. J. A. Quimet	

## ROYALE ESPÉGLERIE

On rappelait ces jours-ci un mot du jeune roi d'Espagne, qui, encore mineur, il y a quelques années, fut privé de dessert parce qu'il n'était pas sage :

— Vous ne voulez pas me donner de gâteau ? demanda Alphonse à sa gouvernante.

— Non, sire.

— Très bien...

Et le roi de toutes les Espagnes se mit à crier à tue-tête :

— Vive la République !...

C'est à un mouvement de même humeur que viennent de céder quarante gardes municipaux de Paris.

Ils étaient mécontents de l'ordinaire et ont chanté « l'Internationale ».

Comme ils sont majeurs. Il a été trouvé que la plaisanterie dépassait les bornes, et on a fait d'eux des gendarmes en province.

Peut-être, au fond, ne sont-ils pas plus anti-militaristes que le roi d'Espagne n'est républicain.

Les Révds Pères Oblats de Lowell ont l'intention de fonder une école industrielle pour les garçons de l'orphelinat de Lowell. Ils construiraient aussi bientôt un hôpital attenant à l'orphelinat.

## A NOS ABONNES

Vu certaines obligations considérables que nous avons à rencontrer, nous prions encore une fois nos lecteurs, ceux qui le peuvent au moins, de nous faire parvenir le prix de leur abonnement le plus tôt possible.

Il y a eu récemment à Trois-Rivières un synode diocésain sous la présidence de S. G. Mgr Cloutier.

M. Cléophas Blouin, ayant été nommé shérif de Québec, il y aura dans Lévis une élection partielle le 21 du courant pour lui donner un successeur.

C'était il y a quelques années le frère. Brison, menait campagne dans le dixième arrondissement de Paris.

Dans une réunion électorale, faisant parade de ses sentiments démocratiques, M. Brison se mit à dire tout à coup :

« Oui, citoyens, quand je vois tout ce qu'il y a de courage, de dignité, d'héroïsme sous la blouse de l'ouvrier, ma redingote me pèse... »

Alors, un titi de s'écrier, du bout de la salle :

« Ote-la !  
Un tel éclat de rire accueillit cette boutade, que l'austère Brison, à qui on avait coupé son effet, termina son discours de la façon la plus incohérente.

## AYEZ PLUS DE DÉCENCE, S. V. P.

Pour annoncer un certain théâtre qui se joue à l'Auditorium, à Québec, la *Vigie* a publié le 24 août dernier une photo gravure représentant une demi-douzaine de femmes à peine vêtues. Il devrait suffire à M. Barthe de semer le désordre en matière politique et en matière religieuse sans attenter à la décence.

## LES FORÊTS EN EUROPE

La *Nature* indique, d'après M. Zon, chef de service forestier des Etats-Unis, la répartition actuelle des territoires boisés. Les forêts d'Europe ont une superficie de 303,450 hectares, soit 31 p. c. de la surface du sol, répartis comme suit: Finlande, 54 p. c. Bosnie-Herzégovine, 50 p. c.; Luxembourg, 41 p. c.; Bulgarie, Serbie, Russie (sauf Finlande), 30 à 39 p. c.; Autriche, Allemagne, Hongrie, Norvège, Suisse, Turquie, 20 à 29 p. c.; France, Espagne, Belgique, Roumanie, Grèce, 10 à 19 p. c.; Hollande, Danemark, 5 à 9 p. c.; Angleterre, Portugal, 4 à 5 p. c. La surface forestière serait en Europe proportionnellement plus grande que la moyenne: le pourcentage de 31 p. c. est en effet supérieur au pourcentage général qui n'est que de 24, pour une surface total en forêts de 1,518 millions d'hectares (Europe comprise).

## UN DIRIGEABLE MONSTRE JAPONAIS

Le gouvernement japonais fait actuellement construire un ballon dirigeable qui aura une longueur de 180 mètres sur 15 mètres de diamètre. Il sera muni de six moteurs de 120 C. On pense que cette force motrice sera suffisante pour imprimer au dirigeable une vitesse de cinquante kilomètres à l'heure contre un vent de soixante-cinq kilomètres. On estime même que, contre un ouragan d'une vitesse de 105 kilomètres, le ballon pourrait avancer de huit kilomètres en une heure.

Sans vent contraire, le dirigeable japonais réalisera, croit-on, 110 kilomètres à l'heure. Ce navire aérien est du type rigide. Sa force ascensionnelle est évaluée à 42 tonnes. Avec 20 tonnes d'essence, il pourra rester une semaine sans toucher la terre.

Son équipage sera de dix hommes affectés exclusivement à la manœuvre et au service des moteurs. En cas de guerre, on embarquera vingt hommes de plus qui auront pour mission de lancer des bombes sur les navires ennemis. Le dirigeable sera, en effet, attaché à une escadre.

## LIGUES DE TEMPÉRANCE

Le Comité de la Fédération des Ligues de Tempérance catholiques de Belgique s'est réuni à Bruxelles en séance statutaire.

Les délégués ont réélu à l'unanimité Président: M. l'Abbé Lemmens, Liège; Vice-Présidents: MM. les Chanoines Sendep (St-Trond) et Van Langendonck (Malines) et M. l'Avoué Moulart (Bruges); Secrétaire-Trésorier, M. R. Vanstraelen (Bruxelles).

Le comité a prononcé l'affiliation de la Ligue sacerdotale « Abstentia ». Il a accordé voix délibérative à M. Heyman, délégué par le R. P. Rutten, pour représenter les ligues professionnelles et syndicales chrétiennes.

Ces dernières vont désormais aider partout les Ligues de Tempérance à la progagande et réciproquement.

On sait que la Fédération a obtenu à l'Exposition Universelle de Bruxelles 1910 la plus haute récompense. « Succès oblige ! » C'est pourquoi le Comité a pris de nouvelles mesures pour accentuer encore l'action commune des ligues, dans toutes les provinces, contre le fléau de l'alcoolisme.

Les huit ligues affiliées comprennent actuellement 75,000 membres; le comité veut arriver à 100,000 avant un an!